

Conseil de Biosécurité



Secrétariat

N./réf. : WIV-ISP/BAC/2004/SC_118

V./réf. :

A l'attention de Monsieur J. Van Calster
c/o Madame Gilissen
SPF Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et
Environnement
Direction Générale Protection de la Santé Publique : Médicaments
Avenue Bischoffsheim, 33
1000 Bruxelles

Date : 2 avril 2004

RECOMMANDE

Concerne : Avis du Conseil de Biosécurité relatif au dossier **B/BE/03/B3** en vertu de la Section II de l'arrêté royal du 18 décembre 1998 réglementant la dissémination volontaire dans l'environnement ainsi que la mise sur le marché d'organismes génétiquement modifiés ou de produits en contenant

Madame Gilissen,

Veillez trouver en annexe l'avis du Conseil de Biosécurité concernant le dossier sous rubrique. Cet avis est constitué de deux parties: l'avis du Conseil de Biosécurité auquel est annexé le rapport du groupe d'experts du Conseil.

Veillez agréer, Madame Gilissen, nos salutations distinguées

Dr W. MOENS

Chef de Section

Annexe: Avis du Conseil (ref: WIV-ISP/BAC_2004_SC_112) et son annexe (ref: WIV-ISP/BAC_2004_GT_111)

cc.par fax: C. Gilissen (DG Médicaments 02 227 55 31), C. Jasinski (IBGE 02 775 77 72)